

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



POL 3 Doctorat en sciences politiques

Gestion du programme

POLS Département des sciences politiques et sociales

Conditions d'admission

Le doctorat en sciences politiques est un programme accessible aux Diplômés d'études approfondies en sciences politiques avec grade.

Les candidatures au doctorat de personnes de qualifications jugées équivalentes au diplôme d'études approfondies en sciences politiques sont examinées sur base d'un dossier.

Demande d'admission

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'Université sont reprises dans la partie "Renseignements Généraux" de la page WEB : <http://www.ucl.ac.be/etudes/programme.html>

Les demandes d'admission ou de renseignements complémentaires doivent être adressées au Président de la Commission doctorale.

Contenu du programme

Le doctorat en sciences politiques est régi par un règlement qui peut être obtenu au secrétariat des étudiants du Département des sciences politiques et sociales.